

# Demande de transfert d'un droit d'occuper une terre

# FEUILLET EXPLICATIF

Si vous êtes actuellement locataire d'un terrain sous bail avec la MRC de Mékinac, vous pouvez demander un transfert de vos droits inclus dans votre bail au profit d'un nouveau locataire.

Vous et le nouveau locataire êtes responsables de la transaction qui concerne les bâtiments et les améliorations. Ce formulaire ne peut donc pas servir de contrat de vente. Si vous le jugez nécessaire, vous pouvez aussi consulter un notaire ou un avocat du secteur privé.

Vous devez préalablement produire une déclaration sous serment devant un commissaire à l'assermentation qui attestera l'authenticité de votre signature. Pour obtenir les coordonnées d'un commissaire à l'assermentation, consultez le Registre des commissaires à l'assermentation ou adressez-vous à Services Québec. Notez que des frais maximums de 5 \$ pourraient être exigés pour chaque serment.

Le nouveau bail sera délivré à une seule personne physique ou à une seule personne morale qui est incorporée. Dans le cas d'un groupe d'individus, un représentant doit être nommé et le bail sera délivré à son nom. Il revient aux membres du groupe de prendre entente entre eux.

Tout loyer dû doit être acquitté avant de nous faire parvenir une demande de transfert d'un droit d'occuper une terre. En tant que locataire actuel, avant que le transfert ne soit complété, vous devez :

- > régler toute créance à la MRC de Mékinac;
- > avoir respecté les fins et obligations prévues au bail, à défaut votre demande pourrait être refusée.

S'il le souhaite, le nouveau locataire peut régler la créance de façon à pouvoir bénéficier du terrain faisant l'objet du transfert.

À la suite du transfert, votre bail sera annulé et un nouveau bail sera conclu entre le nouveau locataire et la MRC. Le nouveau bail sera délivré selon les conditions en vigueur au moment de son attribution.

Enfin, le loyer du nouveau bail sera ajusté conformément à la réglementation en vigueur. La valeur marchande ou la valeur de référence utilisée aux fins du calcul du loyer du nouveau bail, conformément à l'article 2 ou 28.1 du Règlement sur la vente, la location et l'octroi de droits immobiliers sur les terres du domaine de l'État selon le cas, sera actualisée.

# **DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES EXIGÉS**

Conformément à l'article 29.1 du Règlement sur la vente, la location et l'octroi de droits immobiliers sur les terres du domaine de l'État, si vous avez acquis une terre à des fins de villégiature lors d'un tirage au sort après le 1<sup>er</sup> octobre 2010, vous ne pouvez pas transférer vos droits inscrits dans le bail.

Cette interdiction ne s'applique pas si votre bail date de plus de 5 ans et qu'il a été conclu avant le 19 septembre 2024, ou si vous répondez à l'une des trois conditions suivantes.

Toutefois, vous pouvez transférer vos droits, si vous répondez à l'une des trois conditions suivantes dans le cas où votre bail date de moins de 5 ans.

De plus, selon la situation, vous devrez faire parvenir les documents complémentaires suivants.

- 1. Un bâtiment d'une valeur minimale de 20 000 \$ ou, si votre bail a été conclu avant le 19 septembre 2024, d'une valeur minimale de 10 000 \$ a été construit sur la terre louée. Les frais acquittés pour des travaux d'aménagement de la terre louée par le ministre peuvent être comptabilisés pour cette valeur minimale.
  - > le compte de taxes du bâtiment construit sur le terrain sous bail.
- Le bâtiment sur la terre louée a été vendu lors d'une vente en justice, d'une vente pour taxes ou de l'exercice d'un droit hypothécaire
  - > le certificat de nomination du syndic.
- 3. Le nouveau locataire est votre conjoint, votre père ou votre mère, votre frère ou votre sœur, ou votre enfant.

### Conjoint

> votre certificat de mariage ou d'union civile. Dans le cas d'une union de fait, une déclaration assermentée signée par les deux conjoints attestant votre statut. Dans le cas d'un divorce, une copie du jugement de divorce si aucun bâtiment d'une valeur minimale de 20 000 \$ ou, si votre bail a été conclu avant le 19 septembre 2024, d'une valeur minimale de 10 000\$, n'a été construit sur le terrain sous bail.

### Père ou mère

votre certificat de naissance.

#### Frère ou sœur

> votre certificat de naissance et celui de votre frère ou votre sœur.

#### **Enfant**

> le certificat de naissance de votre enfant.

### **CAS PARTICULIERS**

### Dans le cas du décès du locataire actuel

Le certificat ou l'acte de décès délivré par le Directeur de l'état civil (copie bleue), accompagné des recherches testamentaires et d'une copie du testament ou de la déclaration de transmission d'immeuble dûment publiée au registre foncier.

### Si vous agissez à titre de mandataire

La procuration ou la copie certifiée de la résolution du conseil d'administration ou du conseil municipal vous désignant comme personne autorisée à signer les documents avec la MRC ou pour toute communication. Pour obtenir un modèle de résolution, veuillez consulter le site Web Québec.ca au <a href="www.Québec.ca">www.Québec.ca</a>.

### Pour tout bail, si l'un des demandeurs est une personne morale

La copie certifiée de la résolution du conseil d'administration ou du conseil municipal désignant la personne autorisée à présenter la demande de transfert d'un droit d'occuper une terre et à signer les documents avec la MRC au nom de l'organisme. Pour obtenir un modèle de résolution, veuillez consulter le site Web Québec.ca au www.Québec.ca.

### Dans le cas d'une faillite

> Un certificat de nomination du syndic.

### Pour tout bail à des fins de villégiature privée ou d'abri sommaire en forêt

- > Compléter le point 7 Renseignements sur le terrain loué du présent formulaire;
- Joindre les photos prises sur le terrain loué;
- > Dessiner le croquis localisant tous les bâtiments, installations et commodités extérieures.

### Paiement des frais

S'il s'agit du même terrain qui sera utilisé aux mêmes fins, le nouveau locataire devra payer des frais d'administration de **456,45** (TPS et TVQ incluses), non remboursables, sur réception du nouveau bail.

Ces frais seront ajustés au 1er avril de chaque année, selon la variation de l'indice moyen des prix à la consommation pour l'année précédente en prenant comme base l'indice établi pour l'ensemble du Québec par Statistique Canada. Ils pourraient aussi faire l'objet d'une révision selon la réglementation en vigueur.

Ces frais seront ajustés au 1<sup>er</sup> avril de chaque année, selon la variation de l'indice moyen des prix à la consommation pour l'année précédente en prenant comme base l'indice établi pour l'ensemble du Québec par Statistique Canada. Ils pourraient aussi faire l'objet d'une révision selon la réglementation en vigueur.

Vous et le nouveau locataire devrez faire les répartitions relatives au loyer non couru que vous aurez acquitté. Vous ne recevrez aucun remboursement de la MRC de *Mékinac*. La MRC portera le montant de loyer non couru au crédit du nouveau locataire, à compter de la date d'entrée en vigueur du nouveau bail.

### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Les renseignements personnels sont recueillis aux fins d'application des lois, des règlements et des programmes sous l'autorité du ministre des Ressources naturelles et des Forêts.

Veuillez-vous assurer de fournir une demande complète, accompagnée de tout document complémentaire exigé selon votre situation. Les dossiers incomplets ne seront traités qu'à la réception des informations manquantes.

Pour une demande électronique, le formulaire rempli et signé, accompagné des documents complémentaires exigés, doit être envoyé par courriel à eric.piche@mrcmekinac.com.

Pour une demande postale, le formulaire rempli et signé, accompagné des documents complémentaires exigés, doit être retourné à l'adresse suivante :

MRC de Mékinac, 560 rue Notre-Dame, Saint-Tite, G0X3H0

# POUR PLUS D'INFORMATION

Consultez le site Web de la MRC au <a href="https://mrcmekinac.com/villegiature-sur-les-terres-du-domaine-de-letat-villegiature/">https://mrcmekinac.com/villegiature-sur-les-terres-du-domaine-de-letat-villegiature/</a>
Ou contactez la MRC de Mékinac
Par téléphone : 418-365-5151
Par courriel : eric.piche@mrcmekinac.com

# Demande de transfert d'un droit d'occuper une terre



Avant de remplir ce formulaire, merci de lire le feuillet explicatif

> Merci d'écrire en lettres moulées.

Attention! Ne remplissez ▶

cette partie que si vous agissez à titre de

mandataire ou de représentant d'une as-

syndic autorisé, etc. Fournissez une

sociation, d'une corporation, d'une société, d'un liquidateur de succession, de

résolution vous désignant comme tel.

# LOCATAIRE ACTUEL Numéro de dossier (ex. : 123456-00-000) : \_\_\_\_\_\_ 1 Identité Nom du locataire actuel : 2 Adresse (locataire actuel) Numéro : \_\_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_\_ Bureau/app. : \_\_\_\_\_ Ville, village ou municipalité : \_\_\_\_\_\_Code postal : \_\_\_\_\_ Tél. au domicile : Autre : Courriel: 3 Mandataire ou représentant d'une personne morale Nom et prénom du mandataire ou représentant : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_ **4 Adresse** (mandataire ou représentant) Numéro : \_\_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_\_ Bureau/app. : \_\_\_\_\_ Ville, village ou municipalité : \_\_Code postal : \_\_\_ Tél. au domicile : \_\_\_\_\_\_ Autre : \_\_\_\_\_ Courriel: 5 Créancier hypothécaire Les constructions érigées ou mises en place sur le terrain ont-elles une hypothèque? Oui ○ Non Si oui, inscrivez les coordonnées du créancier hypothécaire :

\_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_\_ Bureau/app. : \_\_\_\_\_

Ville, village ou municipalité : \_\_\_\_\_Code postal : \_\_\_\_\_

MRC de Mékinac

# 6 Terrain de villégiature

Nombre de bâtiment(s) sur le terrain loué :

		_											
		é à la suite d'un tirage au sort d aux questions suivantes :	le terrains de villégiature ap	rès le 1 <sup>er</sup> octobre 2010? Oui Non									
51 00	n, veamez repondre a	aux questions sulvantes .											
6.1	Quelle est la date d	lu premier bail attribué à la suite	e du tirage au sort?										
Date	:												
6.2	Existe-t-il sur le terrain un bâtiment d'une valeur minimale de 20 000 \$ ou de 10 000 \$ si votre bail a été conclu avant le 19 septembre 2024?												
6.3	Le bâtiment a-t-il été vendu lors d'une vente en justice, d'une vente pour taxes ou de l'exercice d'un droit hypothécaire?												
6.4	4 Le transfert est-il demandé en faveur de votre conjoint, de votre père ou mère, de votre frère ou sœur, ou de votre enfant?												
6.5	.5 Le transfert est-il demandé à la suite du décès du locataire actuel?												
7 F	Renseigneme	nts sur le terrain lou	ıé										
		obligatoirement être complétée l ori sommaire en forêt.	orsqu'il s'agit de transférer	un droit d'occuper une terre à des fins de									
7.1 A	ccessibilité												
Préci	sez les moyens utilis	sés pour accéder au terrain loué	<b>5</b> .										
$\bigcirc$ A	automobile/VUS	Camion 4 x 4	○ VTT										
O À	, pied	O Bateau	O Avion	O Hélicoptère									
O A	utre :												
	Description du terra ensions : Largeur (m)	in loué ) : Profondeu	r (m) :										
Coor	données géographiq	ues centrales :											
Latitu	ıde :	Longitude :											
$\bigcirc$ A	utre, précisez :												
Adre	sse du terrain loué (s	si disponible) :											
Num	éro :	Rue :											
Ville,	village ou municipal	ité :	Co	de postal :									
Y a-t	-il des repères d'arpe	entage qui délimitent votre terra	in? Oui ONon										
Accè	s à l'eau : 🔘 Oui	○ Non Si oui : Largeur (r	n) : Prof	ondeur (m) :									
	<b>Bâtiments</b> illez tous les bâtimer	nts situés sur le terrain loué (ex.	: remise, cabinet à fosse s	èche, abri à bois).									

Veuillez inscrire les coordonnées approximatives du centre du terrain. Elles peuvent être obtenues par GPS ou Google Maps sur un cellulaire en activant la fonction de localisation des photos ou en ligne sur le site Forêt ouverte du MRNF (www.foretouverte.gouv. qc.ca). Si un autre système de coordonnées est utilisé, veuillez l'indiquer.

Si plus d'un accès à l'eau est présent sur le terrain loué, veuillez indiquer l'ensemble des dimensions de chacun d'eux.

	Bâtiment (n° 1)		Bâti	Bâtiment (no 3)										
	O Résidence prir	ncipale	Usa	Usage:										
	O Résidence sec	condaire (chalet)	Dim	nensions :										
	<ul> <li>Abri sommaire</li> </ul>	!	Larg	geur (m) : _	Profond	eur (m) :								
	<ul> <li>Équipement de</li> </ul>	e camping (roulotte,	etc.) Dist	tance de l'e	au (m) :									
	O Autre :		Dist	Distance du bâtiment principal (m)* :										
	Présence d'une galerie :	Oui Non												
	Si oui, est-elle fermée (e	x. : véranda) 🔾 Oui	i	iment (n° 4)	)									
Les dimensions doivent	Dimensions :		Usa	age:										
inclure les galeries fermées.	Largeur (m) :	Profondeur (m):		nensions :										
S'il y a un élément hydrique	Distance de l'eau (m) : _		Lard	geur (m) :	Profond	eur (m) :								
(ex. : lac, étang, rivière ou ruisseau) adjacent au terrain					au (m) :									
loué, veuillez inscrire la	Bâtiment (n° 2)				timent principal (m)*									
distance de chacun des bâtiments par rapport à cet	Lloago													
élément (distance de l'eau) et	<u>Usage</u> : Dimensions :	<del></del>	Bâti	iment (n° 5)	)									
localisez-le sur le croquis.	Largeur (m) :	Profondeur (m) :	Llea	ade :										
Advenant le cas où aucun de ces éléments ne serait à	Distance de l'eau (m) :			nensions :										
proximité du terrain loué,	Distance du bâtiment pri			Largeur (m) : Profondeur (m) :										
veuillez inscrire « s. o. » (sans objet).	Biotanio da Batimoni pin	10.pai (111)		Distance de l'eau (m):										
* Pour un bail à des fins d'abri				Distance du bâtiment principal (m)* :										
sommaire en forêt, s'il y a	Biotario da Batimont Piniopai (m) .													
présence d'un cabinet à fosse sèche, indiquez la distance	► Veuillez joindre une annexe si plus de 5 bâtiments.													
entre celui-ci et le bâtiment	7.4 Autres installations et	commodités												
principal.	Indiquez toutes les installati	ions et commodités	présentes sur le te	errain loué.										
	Installation septique :	OAucune	○ Égout r	municipal	○ Cabinet	à fosse sèche								
	O Fosse septique avec ch	namp d'épuration. <b>Si</b>	oui, précisez les	dimensions	s : Largeur (m) :	Profondeur (m) :								
	O Autre :													
	Source d'électricité	Oui	ONon		Si oui, précisez :									
	Chauffage: O Aucun	O	○ Électric		0-5	0.5.7								
	Chauffage : O Aucun	OHuile		que	OPropane	O Bois/granules								
	O Autre :													
Lorsque l'alimentation en eau n'est pas municipale,	Source d'alimentation en e	<u>au</u> : O Oui	ONon		Si oui, précisez :									
veuillez indiquer l'emplacement de celle-ci sur	Y a-t-il une barrière pour ac	céder au terrain loué	Non Si oui, précisez les coordonnées géographique											
le croquis (section 7.6).	Latitude :	Longitud	. O Autre, précisez	:										
	Autres installations ou com	modités :												

### 7.5 Photos

Dressez la liste des photos prises du terrain loué et détaillez-les. Elles doivent permettre de voir tous les bâtiments, installations et commodités extérieures mentionnés dans le formulaire, tous les côtés des bâtiments et être minimalement prises à partir de chaque coin du terrain loué.

### À titre d'exemple :

N°	Nom du fichier (photo)	Description
1.	img239584702.jpg	Devant du bâtiment principal
2.	Photo4.png	Barrière vue de l'intérieur du terrain loué
3.	img654963252.jpg	Côté nord du rangement à bois (bâtiment n° 3)

Veuillez joindre une annex ► si plus de 10 photos.

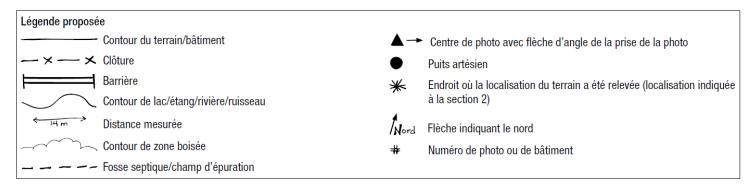
N°	Nom du fichier (photo)	Description	Date de la photo
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			
9.			
10.			

Chaque photo doit être identifiée sur le croquis (section 7.6) en dessinant un triangle, à l'endroit où la photo a été prise, accompagné d'une flèche indiquant l'angle de prise de vue. Chaque triangle dessiné sur le croquis doit être identifié par le numéro de la photo.

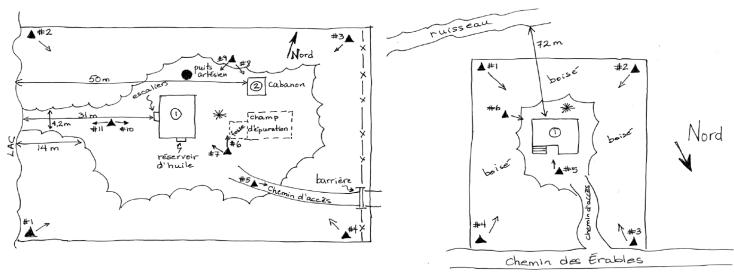
Si la prise de photos est faite avec un cellulaire, veuillez activer la fonction de localisation avant de prendre les photos.

### 7.6 Croquis

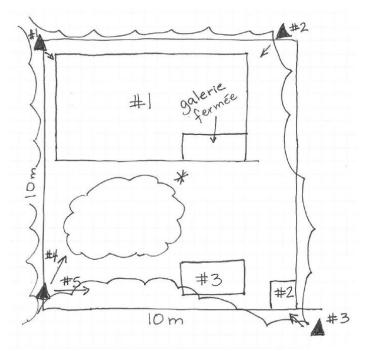
Dessinez le terrain loué incluant les bâtiments, installations et commodités extérieures ainsi que les éléments naturels (ex. : partie boisée, ruisseau, etc.). Si vous possédez un certificat de localisation de votre terrain, vous pouvez nous en acheminer une copie en y ajoutant les informations demandées, et ce, en remplacement du croquis ci-bas.



### Exemple de croquis - bail de villégiature



### Exemple de croquis - bail d'abri sommaire



Éléments à représenter sur le																								_
croquis :																								
◯ Flèche indiquant le nord;																								<u> </u>
Contour du terrain loué et																								
repères d'arpentage;																								
Parties boisées;																					$\vdash$	$\vdash$	$\vdash$	┢
Voie d'accès au terrain																					Ш	Ш	Ш	L
loué, barrière, clôture et stationnement;																								
Bâtiments avec leurs																								
numéros de la section 7.3																					$\vdash \vdash$	$\vdash \vdash$	$\vdash$	┢
indiqués à l'intérieur d'un																								
cercle;																								
Autres installations et																								
commodités avec																					$\vdash\vdash$	$\vdash\vdash$	$\vdash\vdash$	┢
identification;																					Ш	Ш	Ш	L
◯ Éléments hydriques à proximité																								
(lac, étang, rivière, ruisseau);																								
Voie d'accès à l'eau																					$\vdash\vdash$	$\vdash\vdash$	$\vdash\vdash$	┢
(incluant ses dimensions);																					Ш	Ш	Ш	L
Numéros des photos avec																								
la flèche de l'angle de prise																								
de vue;																					$\vdash\vdash$	$\vdash\vdash$	$\vdash\vdash$	<u> </u>
Quais, escaliers et																								
sentiers pour accéder à l'eau;																								
Endroit à partir duquel les coordonnées du terrain loué																					H	H	H	$\vdash$
ont été relevées;																					$\vdash$	$\vdash$	$\vdash$	⊨
Mesures des distances																								
exigées avec unités (ex. :																								
distances entre les bâtiments																					H	H	H	T
et les rives);																					Н	Н	$\vdash \vdash$	-
Tout autre élément jugé																								<u></u>
pertinent.																								
																					H	H	H	m
																					$\vdash \vdash$	$\vdash \vdash$	$\vdash \vdash$	
																					H	H	H	T
																					$\vdash \vdash$	$\vdash \vdash$	$\vdash \vdash$	_
																					H	H	H	m
																					Н	Н	$\vdash \vdash$	-
																					H	H	H	$\vdash$
																					$\vdash \vdash$	$\vdash \vdash$	$\vdash \vdash$	
																					H	H	H	$\vdash$
																					$\vdash \vdash$	$\vdash \vdash$		<u> </u>
																					H	H	H	_
		<u> </u>						<u> </u>				<u> </u>	ļ								$\vdash\vdash$	$\vdash\vdash$	$\vdash\vdash$	$\vdash$
	L	L		_	_	L	L	L	L	L		L	L	L		_		L			L	L	L	
																					П	П	П	
		1																			$\vdash$	$\vdash$	$\vdash$	$\vdash$
		<u> </u>																			Ш	Ш	oxdot	<u> </u>
	-							_	-			-	-	-							$\vdash\vdash$	$\vdash\vdash$	$\vdash\vdash$	$\vdash$

# 8 Déclaration(s) (sous serment)

Je déclare, ou nous déclarons, avoir pris connaissance du feuillet explicatif et avoir fourni des renseignements exacts. Je demande, ou nous demandons, à la MRC de *Mékinac* de procéder au transfert des droits de location au bail au nouveau locataire.

Signature du locataire :	Date :
Nom et prénom du commissaire à l'assermentation :	
Affirmé solennellement devant moi	
À:	ce :
Signature du commissaire à l'assermentation :	
NOUVEAU LOCATAIRE	
9 Identité	
Nom du nouveau locataire :	
Pour la personne morale uniquement :	
NEQ (numéro d'entreprise du Québec) :	
10 Adresse (nouveau locataire)	
Numéro : Rue :	Bureau/app. :
Ville, village ou municipalité :	Code postal :
Tél. au domicile : Autro	e:
Courriel:	<u></u>
11 Mandataire ou représentant d'	une <u>personne morale</u>
Nom et prénom du mandataire ou représentant :	
Fonction :	
12 Adresse (mandataire ou représe	ntant)
Numéro : Rue :	Bureau/app. :
Ville, village ou municipalité :	Code postal :
Tél. au domicile : Autro	e:
Courriel:	
13 Déclaration	
fourni des renseignements exacts. Le cas échéant, je c	otamment l'information concernant l'ajustement du loyer, et avoir déclare avoir pris connaissance des éléments déclarés au point 7 – <i>Mékinac</i> de me délivrer un nouveau bail selon les conditions en s fins.

Signature du nouveau locataire : \_\_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Attention! Ne remplissez cette partie que si vous agissez à titre de mandataire ou de représentant d'une association, d'une corporation, d'une société, d'un liquidateur de succession, de syndic autorisé, etc. Fournissez une résolution vous désignant comme tel.

# **GLOSSAIRE**

# ACCÈS À L'EAU:

Zone déboisée pour accéder à un lac, à une rivière ou à un ruisseau.

### **ADRESSE:**

Adresse à laquelle le Ministère peut communiquer avec vous et vous envoyer des documents. Qu'il s'agisse de votre adresse de domicile ou de bureau, d'une boîte postale ou de l'adresse d'un particulier, veuillez indiquer l'adresse à laquelle le Ministère pourra vous joindre le plus aisément.

### **MANDATAIRE:**

Personne chargée d'un mandat, d'une procuration, d'une mission lui permettant d'agir au nom d'une autre personne. Exemple : un lobbyiste (doit être inscrit au Registre des lobbyistes).

# **PERSONNE MORALE:**

Entité dotée d'une personnalité juridique et possédant des droits et des obligations. Vous devez remplir cette section si vous effectuez une demande pour une entreprise, une raison sociale, une association, etc., et non pas une demande pour une personne physique et privée.

# **REPRÉSENTANT:**

Le représentant est la personne qui signera les documents officiels du droit foncier octroyé. Si vous agissez au nom d'une personne morale, vous devez fournir une résolution du conseil d'administration ou du conseil municipal vous désignant comme représentant autorisé à signer les documents au nom de votre organisme avec le Ministère. Si vous agissez au nom d'un particulier, vous devez fournir une procuration vous autorisant à signer les documents au nom du particulier.

## **SOURCE D'ALIMENTATION EN EAU:**

Dispositif individuel ou collectif permettant l'alimentation en eau (ex. : puits artésien ou de surface, tuyau de l'abri jusqu'au lac ou l'aqueduc municipal).

# **SOURCE D'ÉLECTRICITÉ:**

Dispositif ou installation permettant l'alimentation en électricité (ex. : génératrice, panneaux solaires, raccord à un réseau de distribution d'Hydro-Québec ou privé).

### **USAGE:**

Utilité ou fonction du bâtiment (ex. : abri à bois, remise ou garage).